

ONOMASTIQUE ET ÉTAT SOCIAL

Dieter KREMER
Université de Trier (Trèves)

0. Le titre de cette communication pourrait induire en erreur: je vais seulement présenter quelques aperçus bien superficiels, d'ordre linguistique avant tout, sur l'évolution de l'*anthroponymie* depuis les origines médiévales jusqu'aux débuts des temps modernes, en me concentrant sur la situation dans la Péninsule Ibérique. Ici, encore, je m'occuperai principalement des *minorités* et j'exclue volontairement le comportement onomastique de la noblesse. L'encadrement dans la section "Onomàstica i recerca científica" enfin est justifié par le fait que je ferai, presque automatiquement, allusion (éphémère à vrai dire) à un important projet de recherche en cours de réalisation.

Je n'entrerai donc pas dans les détails d'ordre systématique ou formel, type "Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne" dont s'occupe l'équipe du GREHAM¹. Cette entreprise des historiens, qui n'est pas la seule dans le domaine des sciences onomastiques (d'ailleurs mal définies), montre l'intérêt croissant dont jouissent les noms de personne dans le monde savant et auprès du grand public en général: phénomène curieux qui mériterait une analyse.

Je ne traiterai pas non plus les aspects que le patron de notre "Societat d'Onomàstica" et de ce congrès, le Professeur Enric Moreu-Rey maintes fois a mis

1 Cf. la présentation de François MÉNANT, "Un programme de recherche en cours: "Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne", Gérard TAVERDET (éd.), *Dictionnaire historique des noms de famille romans. Actes du Colloque IV (Dijon, 24-26 septembre 1990)*, Tübingen: Niemeyer, 1992, pp. 24-30 (= *Patronymica Romanica*, 6), et, dans ce contexte, Michel ZIMMERMANN, "Les débuts de la "révolution anthroponymique" en Catalogne (X^e-XII^e siècles)", *AdM* 102 (1990), pp. 289-307.

en relief, par exemple au congrès de Trèves en 1986 sous le titre “Onomastique et société”². On peut ne pas être toujours d’accord avec ses conclusions concrètes, mais nous lui devons ce “rappel à l’ordre” que les linguistes ne devraient pas trop négliger l’histoire socio-culturelle et son impact sur la langue. Ce même appel vaut d’ailleurs pour les historiens: les faits linguistiques ne s’expliquent pas exclusivement par l’histoire extérieure.

Ceci dit, je vais donc tenter une approche du contenu linguistico-culturel des noms de personne en tant que partie intégrante du lexique; je laisse de côté la dialectologie (qui suscite, au cours de cette rencontre, un nombre étonnant de communications sur des thèmes toponymiques) et l’histoire.

1. Parler de minorités est osé et équivoque en même temps: qu’est-ce qu’on entend par “minorité”? J’exclus tout d’abord les aspects linguistiques: s’il est vrai qu’on peut, éventuellement, parler de langues minoritaires (mais où en sont les limites?) et constater que l’onomastique personnelle peut servir d’identification, de patrimoine, il n’est pas moins vrai que les noms de personne sont, au contraire des noms des lieux (et il convient de le répéter assez souvent), mobiles. Ils survolent facilement les frontières linguistiques pour s’intégrer dans un patrimoine culturel plus général: espagnol, ibéroroman, européen, international... Ce qui ne veut certainement pas dire que la Catalogne, par exemple, ne possède pas une physionomie onomastique tout à fait propre. Partant du principe qu’il ne se crée pratiquement plus de noms de personne —il s’agit, linguistiquement parlant, d’une matière morte —l’aspect historique de minorité linguistique se réfère à l’origine étymologique: en onomastique romane, il n’existe pas de majorité linguistique, il existe des noms d’origine prélatine, latine, “biblique”, germanique, arabe, “vernaculaire”, dialectale, étrangère, etc., qui se sont mêlés pour former un tout, un tout qui peut changer dans beaucoup de ces aspects selon les régions et les époques historiques.

Par contre, les minorités ethniques ou sociales dans nos sociétés modernes, type immigrant ou réfugié, sont facilement discernables. Il serait bien intéressant de vérifier leur impact sur le comportement onomastique des “indigènes”: le chemin va de l’apartheid à l’intégration totale. La “socio-onomastique” aura de quoi s’occuper.

Dans une perspective historique, ces minorités ethniques et sociales se sont confondues, onomastiquement parlant, avec la grande masse de la population, dans notre cas ibéroromane. Si intéressant, voire passionnant que cela puisse être, il convient de prévenir contre des conclusions par trop hâtives dans cette matière. L’ascendance juive, par exemple, de telle famille ne pourra guère se fonder sur le

2 Enric MOREU-REY, *Onomastique et société*, D. KREMER (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tübingen: Niemeyer, 1989, tome IV, pp. 489-497.

nom de famille uniquement. Par minorités, j'entends donc, dans ce contexte, les minorités sociales et ethniques qui, au cours de l'histoire "médiévale", ont contribué à la formation de l'*onomasticon* général. Pour la Péninsule Ibérique, nous nous trouvons dans une situation privilégiée: même si cette symbiose des trois grandes cultures —la chrétienne, la musulmane et la juive —n'a, peut-être, pas le poids que certains lui attribuent, il n'en reste pas moins vrai que cette séculaire connivence et concurrence a laissé des traces ineffaçables. Et pour les époques antérieures, l'anthroponymie est peut-être un témoin plus expressif que la langue tout court de l'impact social des peuples prélatins ou germaniques.

En d'autres termes: malgré leur mobilité, les noms de personnes nous fournissent des renseignements extrêmement importants sur la société des époques passées, souvent ils en sont les seuls témoins parvenus jusqu'à nos jours. L'historiographie s'en est rendu compte et dans l'actualité l'onomastique constitue une sorte de cheval de bataille. La linguistique n'aime pas les choses apparemment vagues et s'en est tenue principalement à la toponymie. C'est la lexicographie historique qui commence à s'intéresser à l'anthroponymie et elle ne le regrettera pas.

Avec ces quelques remarques j'en arrive enfin à mon thème d'aujourd'hui. J'essaierai de passer rapidement en revue le "comportement onomastique" de quelques minorités ethniques telles que les "cristianos nuevos" ou les morisques. D'un intérêt tout spécial est le groupe social des esclaves, plus tard des serviteurs. Je ne pourrai qu'effleurer les "trois états" que sont les gens de la noblesse, de la ville et de la campagne, ceux de l'église n'étant que d'un intérêt secondaire (les noms se donnent à la naissance ou au baptême). Et pour résumer dès le début: les faits acquis sont plutôt rares, cette matière onomastique reste un champ de travail absolument ouvert, depuis la typologie jusqu'à l'interprétation lexico-étymologique en passant par la "motivation". Et ce travail est complexe: l'intuition spontanée doit être confirmée par la recherche poussée et basée sur une documentation historique représentative.

2. D'une manière très générale, la question du comportement onomastique des juifs, musulmans et esclaves convertis pourrait se réduire à la catégorie "noms de baptême". Ici, nous touchons toutefois un domaine extrêmement complexe de l'onomastique: la terminologie et la diversité des disciplines qui s'occupent des noms de personne. En effet, il n'existe pas d'auto-définition de l'onomastique (sauf peut-être "l'étude scientifique des noms") et par là une terminologie généralement appliquée. Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur cet important sujet. Mais ce terme "nom de baptême" fait automatiquement allusion à l'Église et au Droit et, éventuellement, à la "motivation" du choix du nom, donc à la psychologie et à la sociologie. Il convient de se mettre d'accord également sur la terminologie. En Espagne, par exemple, les composants du nom complet ou nom civil peuvent varier entre registre baptismal et registre civil. Le nom de baptême *strictu sensu* devrait être réservé au nom donné pendant l'acte de baptême. Le nom civil ou officiel est

composé du prénom (ou *nom individuel*) et du nom de famille (en Catalogne: *cognoms* ou *llinatges*). À séparer, terminologiquement, ce que nous appelons en allemand "Rufname" (prénom usuel ou nom appellatif): c'est le prénom de tous les jours qui ne correspond pas forcément au nom individuel officiel.

Ce petit détour est peut-être nécessaire pour rappeler que la réglementation onomastique date de notre époque. La situation au moyen-âge se distingue sur plusieurs points de l'actuelle: bien que généralement moins stable, il est pourtant possible de constater un système général de dénomination personnelle, qui peut varier, bien entendu, de région à région, d'époque à époque, et, c'est déjà plus risqué de l'affirmer, entre les couches sociales. Dès le 12^e siècle, le système à deux noms s'est établi. Une personne se nomme, tout au moins dans la documentation officielle qui nous est parvenue, par un prénom et un deuxième nom, parfois suivi d'une troisième individualisation (généralement toponymique ou nom de métier). S'il apparaît des noms uniques, il y a lieu d'en chercher la raison. En tout cas, cette chaîne onomastique est individuelle, les noms héréditaires, qui plus tard deviendront noms de famille, ne se stabilisent qu'à partir du 16^e siècle. C'est-à-dire: si aujourd'hui l'appartenance familiale est l'indice d'identification le plus important, jadis l'individu l'emportait sur le collectif.

Pour en revenir au nom de baptême: nous savons (encore) relativement peu des circonstances de l'acte de nomination, et n'oublions pas que le jour du baptême est peu fixe: il était coutume de procéder au baptême à l'occasion des grandes fêtes de Pâques et de la Pentecôte (les personnes portaient normalement déjà un nom), ce n'est qu'à partir du 12^e siècle que le baptême s'effectuait le jour de la naissance (procédé sanctionné par les Conciles au 14^e siècle seulement), l'influence directe de l'église se fait donc sentir assez tardivement³. Ce sera, de toute façon, le nom individuel ou prénom qui sera en question. Le deuxième nom est généralement un surnom, c'est-à-dire le produit de la société: l'individu est mis en relation avec le monde qui l'entoure: descendance et relations familiales (patronymes, matronymes, par exemple), relations sociales (dépendance de telle personne), état civil et activités professionnelles, habitat, caractéristiques physiques ou morales, etc. Avant l'introduction des registres paroissiaux (à partir du Concile de Trente), ces noms sociaux paraissent assez stables, ils peuvent cependant changer selon le type de document qui nous les transmet. Et nous savons bien peu sur cette fixation: comment le scribe d'un document médiéval —qu'il s'agisse d'un document privé (type contrat de vente ou testament) ou d'un document public (type liste fiscale, y compris les inventaires des minorités)—s'informe-t-il du nom exact des personnes: est-ce la personne elle-même qui indique ses noms ou est-ce que ce sont plutôt les autres qui confirment qu'une telle personne est connue sous tels noms... ? Question banale, mais d'une certaine importance pour comprendre les mécanismes de l'onomastique.

3 Cf., à titre d'exemple, Benjamin Z. KEDAR, "Noms de saints et mentalité populaire à Gênes au XIV^e siècle", *Le Moyen Âge* 73 (1967), pp. 431-446.

La conversion des minorités nous est attestée, plus ou moins explicitement, dès la première documentation médiévale. Le fait le plus remarquable: ces noms de baptême correspondent, en règle générale, au nom complet et ne se distinguent apparemment pas de l'onomastique chrétienne courante. Je reviendrai sur cet aspect.

La conversion signifie normalement l'abandon de son nom propre. Laissant de côté l'aspect psychologique de la question (peu étudié, si je ne me trompe), nous avons donc affaire à un *changement de nom*, avec toutes ses implications psychologiques, sociales, administratives, linguistiques, etc. Ce changement ne peut pas se comparer à l'adoption volontaire d'un pseudonyme, puisqu'il est conditionné ou forcé même. Nous connaissons le changement de nom dès le 5^e siècle. C'est dans le contexte gothique surtout que certains personnages de religion arienne adoptent, à côté ou en remplacement de leur nom vernaculaire, un nom de tradition chrétienne (ou catholique), type *Ostrogoto* (fille de Théodéric le Grand) changé en *Ariadne*⁴. Par la suite, nous pouvons observer ce même procédé pour les hautes charges ecclésiastiques, bien connu par les noms des papes (depuis Jean II, en 532) ou, plus tard, certains ordres religieux. Ici, il s'agit plutôt de la catégorie des *pseudonymes*, mais ces exemples montrent un peu le mécanisme qui serait à la base de nos noms de baptême ultérieurs: le choix d'un nom résolument "chrétien".

Cependant, qu'est-ce que nous entendons par "nom chrétien"? Je ne pourrai pas vous donner une réponse satisfaisante ni vous résumer l'état précis de nos connaissances. S'il est vrai qu'à l'aurore du christianisme le choix d'un nom "autre" que romain/païen aussi bien quant à sa forme (nom unique vs nom triple) que quant à son contenu sémantique (*nomen humilitatis*, etc.) est de rigueur, les choses se brouillent par la suite. Les noms explicitement chrétiens ne vont réapparaître, et de façon hésitante, qu'avec le culte des saints, pas avant le 13^e siècle. En d'autres mots: le moyen-âge est caractérisé par une onomastique apparemment non connotée et étymologiquement extrêmement hétérogène. Cette hétérogénéité ne diminue nullement par la suite, mais les connotations de divers ordre seront moins difficilement récupérables.

Moins difficile parce que la documentation concrète va augmentant. Il ne faut jamais perdre de vue que, en règle générale, les noms propres nous sont transmis isolés, ils ne s'intègrent pas, comme le vocabulaire commun, dans un contexte: si l'interprétation formelle ne pose pas de problèmes insurmontables, l'interprétation

4 Cf. Helmut CASTRITIUS, "Namenkundliche Argumentation am Beispiel der Amalersippe", *BNF NF*. 20 (1985), pp. 257-271. Exemples dans Dieter KREMER, "Bemerkungen zu den mittelalterlichen hispanischen cognomina (I)", *Aufsätze zur portugiesischen Kulturgeschichte* 10 (1970), pp. 123-183.

sémantique et linguistique des noms de personne est par contre, et pas du tout rarement, extrêmement délicate. D'un côté, les lexèmes onomastiques nous fournissent des informations bien précieuses sur l'évolution de la langue (histoire phonétique, premières datations, etc.). D'un autre côté, le sémantisme concret (des surnoms surtout) nous échappe très souvent et la morphologie (par exemple des hypocoristiques ou patronymes) obéit à d'autres "règles" que le vocabulaire commun.

Il est acquis généralement que nous pouvons distinguer trois grands groupes de noms propres (qui tous peuvent devenir noms de famille):

- les *noms "noms"*, type *Joan, Gonçalo* ou *Maria, Elvira*, c'est-à-dire les lexèmes exclusivement utilisés comme noms propres, normalement vidés de 'sens' appellatif (et qui eux-mêmes peuvent servir comme base d'une nouvelle création appellative sous forme de "déonomastique"). S'y intègrent cependant beaucoup de formations transparentes, type *Dominicus* ou *Oriol* ou *Bonaventura* ou *Béatrice*, qui montrent la difficulté d'une catégorisation univoque: un prénom transparent ou "motivé" se prête tout spécialement à des jeux onomastiques, il se confond donc facilement avec le deuxième groupe formé par

- les *surnoms*. Ce groupe, d'un intérêt linguistique et psychologique extrême, réunit toutes les formations onomastiques spontanées à base lexicale. Les noms d'activité professionnelle en forment un sous-groupe important. À première vue facilement séparable, le troisième groupe:

- les *noms géographiques*. En tant que noms de lieu identifiables ou génériques (type *Delmas*), ces noms —généralement, mais pas toujours, surnoms— n'ont que peu d'intérêt linguistique proprement dit. Il en va tout autrement des dérivés lexicaux (formations ethniques), qui, en plus de changer de catégorie grammaticale et morphologique, pourront se charger de sens secondaires et, par là, s'intégrer dans les autres groupes (comme *Franciscus, Alemannus, Langobardus*, etc.).

Ces trois grandes subdivisions schématiques des noms de personne permettent de voir plus clair dans la structure des chaînes onomastiques et permettent en même temps une approche étymologique. Cette approche est encore un *desideratum* important de la lexicographie. S'il existe des dictionnaires de prénoms (généralement conçus comme "conseillers onomastiques", donc spécialement utile au grand public), il n'en est pas ainsi pour les noms de famille qui représentent, je viens de le mentionner, le nom propre par excellence. Il ne suffit pas d'en dresser une liste et de proposer une explication facile: il s'agit d'une matière linguistique extrêmement complexe qui s'est formée au cours de plusieurs siècles —qu'il faudra donc documenter— et qui devrait faire partie intégrante des grands dictionnaires historiques. Ces dictionnaires font pourtant défaut: c'est un travail de bénédictin et onéreux. Le projet européen *PatRom* ou *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane*, auquel participe très activement la Catalogne (avec València et Mallorca), en sera donc une sorte d'embryon. Cette ambitieuse entreprise va préparer un corpus

anthroponymique complet et fiable⁵: elle ne pourra pourtant pas s'occuper de bien des aspects formels ou monographiques qui se dégageraient de la documentation et de l'explication des éléments lexicaux, tels que, par exemple, la formation des patronymes, la formation des hypocoristiques, la féminisation des noms masculins, les noms de personne formés sur des noms d'animaux, les noms d'origine germanique, le système onomastique au 10^e siècle, les noms de personne des minorités, etc.

3. En principe, les deux minorités, Juifs et Maures, devraient se confondre, onomastiquement parlant, au moment de la conversion. Cette conversion les intégrait en même temps dans la société chrétienne. Il serait donc intéressant de savoir si cette intégration était totale. Nous savons pourtant que ce n'était pas le cas: les nouveaux-chrétiens, qu'ils soient d'origine juive ou islamique, restèrent apparemment reconnaissables et suspects. Fait psycho-sociologique complexe et qui amena à l'expulsion des morisques et à plusieurs vagues d'émigration des juifs chrétiens; encore aujourd'hui il subsiste de telles traditions⁶. Mais en quoi consistent les marques distinctives? Et ceci aussi: pourquoi cette inquiétude de dévoiler ses racines lointaines de Juif ou de "moçarabe"? Quant aux noms, l'intuition populaire a tendance à identifier certains noms de famille avec une origine "nouveaux-chrétiens". Du point de vue scientifique et dans l'état actuel de nos connaissances, cette intuition ne peut être justifiée: l'onomastique des nouveaux-chrétiens est identique à celle des vieux-chrétiens. Ce n'est qu'à partir de recherches plus poussées et statistiquement prouvées que pourra être atteinte une certaine probabilité de distinguer les noms préférentiellement portés par les (ou donnés aux) nouveaux-chrétiens. Ici encore, il s'agit des noms de famille. Pour la tradition des prénoms, une telle affirmation sera encore plus difficile.

Jetons un coup d'oeil sur la documentation. Jusqu'à la fin du 15^e siècle, le baptême des Juifs ou des Maures libres était, en principe, volontaire ou bien conditionné par les circonstances socio-économiques. Pour la classe servile, les conditions sont différentes. Ainsi des exemples comme [*Pedro Fernandez*] *que fue judio e se torno christiano* (a.1253, Sevilla) ou *Jacob pellejero entonces judio que llaman agora Pascual Garcia* (a.1422, Toledo) pourraient faire croire à une certaine libre volonté.⁷

5 Cf., pour les grandes lignes, les "Actes" des Colloques *PatRom*: Dieter KREMER (éd.), *Dictionnaire des noms de famille romans. Actes du I^{er} Colloque* (Trèves, 10-13 décembre 1987), Tübingen: Niemeyer, 1990 (= *PatRom*, 1), Antoni M. BADIA I MARGARIT (éd.), *Actes del III Col loqui* (Barcelona, 19-21 juny 1989), Tübingen: Niemeyer, 1991 (= *PatRom*, 5), Ivo CASTRO (éd.), *Actas do Colóquio V* (Lisboa, 23 a 25 Maio de 1991), en préparation (= *PatRom*, 9); pour le Colloque IV v. la note 1.

6 Cf., pour le Portugal, Samuel SCHWARZ, "Os cristãos-novos em Portugal no século XX", *Arqueologia e História* 4 (1925), pp. 5-114.

7 Le comportement onomastique des Juifs en contexte chrétien reste peu clair. Une tendance à se nommer selon la coutume des chrétiens (*Munio iudeus et filius eius Petrus Munionis* a.1162, Sobrado, etc.) sera contredite par des dispositions légales ("de aqui adelante judios nin moros non se llamen nombres de christianos", a.1315, Cortes de Valladolid).